

Réunion : Quatorzième réunion du Comité de Liaison Environnementale avec la
Communauté
Date : Le 23 octobre 2003
Heure : 19 h 00
Lieu : Hôtel de ville du Village de Belledune

ORDRE DU JOUR

1. Rappel à l'ordre du jour
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal du 9 octobre 2003
4. Correspondance
 - Réponse du CLEC à Développement Durable de Bathurst (le 28 août 2003)
5. Affaires courantes
 - Revue de la communication publique du CLEC
 - Discussion du rôle/mandat du CLEC
6. Affaires nouvelles
7. Ajouts à l'ordre du jour
8. Prochaine réunion
9. Fin de la réunion

COMITÉ DE LIAISON ENVIRONNEMENTALE AVEC LA COMMUNAUTÉ LE 23 OCTOBRE 2003, PROCÈS-VERBAL

Participants à la réunion :

- Paul-Émile Roy, co-président du Comité et citoyen local
- Joe Noël, maire, Village de Belledune
- James Carrier, Belledune Regional Environment Association
- Cléo Haché, citoyenne locale
- Bernie Lawlor, secteur de l'Agriculture et citoyen local
- Mark Roherty, citoyen local
- June Boulay, citoyenne locale et infirmière agréée
- Carey Letts, Bennett Environmental Inc.

Invités :

- Sheila Goucher, ministère de l'Environnement et des Gouvernements locaux, du Nouveau-Brunswick

Absences motivées :

- Réjean Roy, Bassins Versants Baie des Chaleurs
- James McDonnell, citoyen local et membre de Belledune Regional Environment Association,
- Paul Deveau, Noranda
- Danny Ponn, co-président, Bennett Environmental Inc.

1. Introduction

- La réunion a été ouverte à 19 h 00, sous la présidence de Paul-Émile Roy.

2. Ordre du jour

- L'ordre du jour de la réunion a été distribué. L'ordre du jour de la réunion a ensuite été adopté.

3. Adoption du procès-verbal de la réunion du 9 octobre 2003

- Le procès-verbal a été distribué par voie électronique avant la réunion aux membres dotés d'un service de courrier électronique et a été transmis par télécopieur aux autres. Des exemplaires supplémentaires étaient disponibles lors de la réunion pour examen.
- Le procès-verbal a été adopté.

4. Correspondance

Développement Durable de Bathurst, le 26 août 2003

- Bennett a fourni une réponse au CLEC relativement à la correspondance reçue de Développement Durable de Bathurst, portant la date du 26 août 2003.
- Le CLEC inclura la réponse de Bennett dans une lettre à DDB ainsi que l'annexe au Rapport sur la qualité de l'air (données de Gaspé versus données de Charlo)
- Discussion portant sur le fait que le CLEC peut demander une «deuxième opinion» technique en rapport avec toute réponse fournie par Bennett

Invitation aux maires du Nord du Nouveau-Brunswick

- Un projet d'invitation ouverte a été communiqué aux maires et au conseil du Nord du Nouveau-Brunswick pour les inviter à participer aux réunions du CLEC. On a suggéré de transmettre également cette invitation ouverte aux représentants des Districts de services locaux.
- Il a été proposé d'envoyer la lettre; Sheila fournira les renseignements concernant les personnes ressources dans les DSL.

5. Affaires courantes

Communication publique du CLEC

- Discussion concernant la communication publique (dépliant, brochure ou bulletin); l'ajout d'un certain nombre de précisions et de sujets avant l'envoi par la poste. Après la mise en forme appropriée du texte, et sa traduction, la communication pourra être envoyée.
- Le deuxième bulletin de nouvelles devrait porter sur le processus d'ÉIE au Nouveau-Brunswick; on pourra, à la prochaine réunion, préciser les questions fréquemment posées dans la communauté, auxquelles le bulletin pourra répondre.
- Les prochaines communications pourraient traiter du protocole d'échantillonnage des matières reçues et des émissions atmosphériques, en regard des normes adoptées à l'échelle mondiale.

Mandat du CLEC

- Les membres du comité étaient en général d'avis que le mandat serait mieux rempli par l'envoi de bulletins d'information à la communauté de Belledune
- Le comité étudiera divers aspects du projet susceptibles de faire l'objet de discussions et de présentations.
- Les membres du comité sont d'avis que l'organisation d'une visite de l'emplacement prévu pour l'usine serait utile.

6. Affaires nouvelles

- Aucune

7. Prochaine réunion

Prochaine réunion : le 6 novembre 2003, à 19 h 15.

8. Fin de la réunion

La réunion s'est terminée vers 20 h 35.